

Cannes
Au tour
de Villeneuve
d'être juré
au festival

Page B 7



Migrants
Le Québec
n'est qu'une
étape pour
plusieurs

Page A 3



www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. CIX N° 85

LE DEVOIR, LE JEUDI 19 AVRIL 2018

1,30 \$ + TAXES = 1,50 \$

TECHNOPÔLE
ANGUS

Un projet d'école fait polémique

Christian Yaccarini
rêve d'une école
gérée à l'extérieur
du cadre actuel,
mais publique et
financée par l'État

JESSICA NADEAU

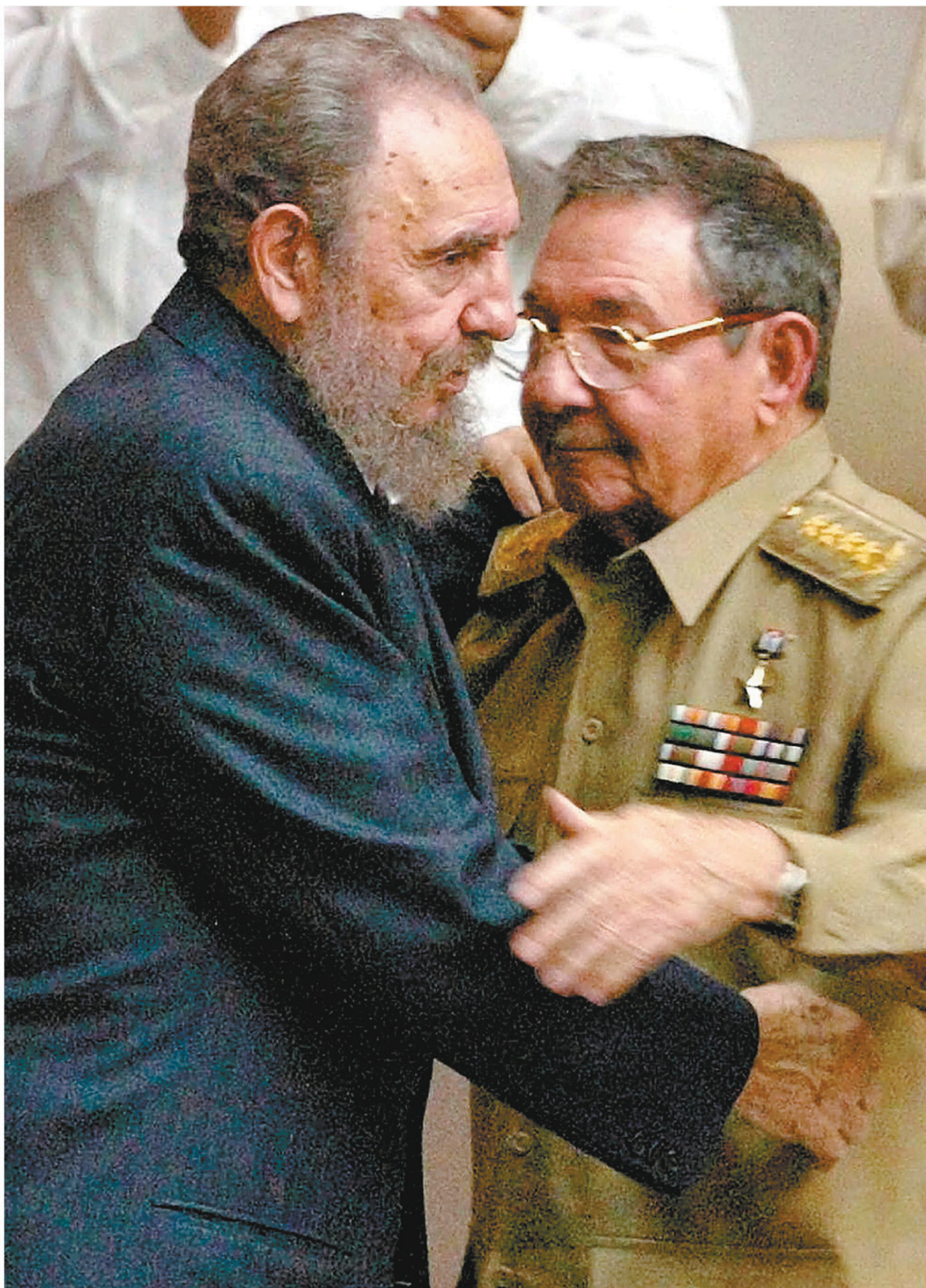
Un nouveau modèle d'école — gérée comme au privé mais financée par le public — proposé par la Société de développement Angus dans Rosemont suscite la controverse. Et bien que l'école ne soit encore qu'au stade de projet — le gouvernement n'a pas encore reçu le projet et encore moins donné son aval —, les critiques débordent largement du quartier pour devenir un enjeu national, puisque pour aller de l'avant, ce projet nécessitera un changement à la Loi sur l'instruction publique.

Lorsque le projet de nouveau quartier résidentiel et commercial au Technopôle Angus a vu le jour en 2015, la Commission scolaire de Montréal a demandé au promoteur d'intégrer une école primaire dans ce secteur où les écoles débordent déjà.

Le promoteur, Société de développement Angus (SDA), a acquiescé à la demande et s'est investi dans le projet d'école... un peu plus que ce à quoi les acteurs du milieu s'attendaient.

La SDA a « monté son propre projet », s'étonne la présidente de la commission scolaire, Catherine Harel Bourdon, qui a

VOIR PAGE A 8 : ÉCOLE



ADALBERTO ROQUE AGENCE FRANCE-PRESSE

Les frères Castro, Fidel et Raúl, ont dirigé Cuba depuis la révolution.

Le Chagall aurait trouvé preneur au Canada, selon des acteurs du marché de l'art

CATHERINE LALONDE

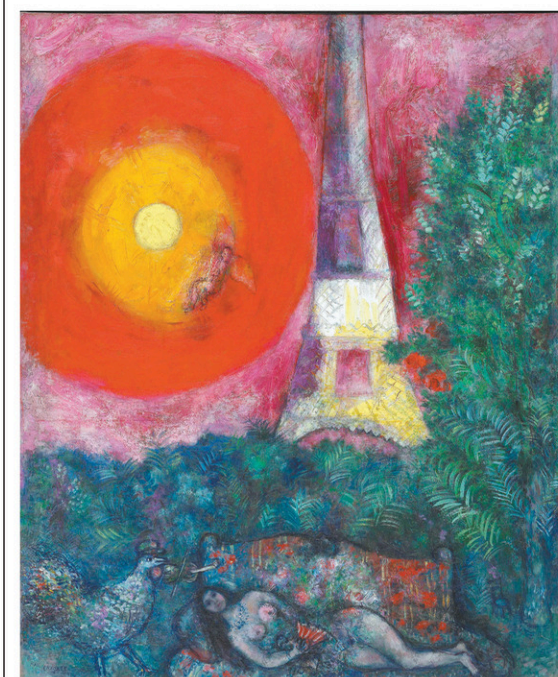
Selon des acteurs du marché de l'art, *La tour Eiffel* (1929) de Marc Chagall, que le Musée des beaux-arts du Canada (MBAC) aliène pour doubler son fonds d'acquisition, aurait non seulement pu, mais dû, pour des raisons patrimoniales, trouver preneur au pays plutôt que d'être envoyé aux enchères chez Christie's. « Le tableau serait resté au Canada! C'est un aspect important! Le potentiel qu'il revienne, par don, dans un musée ou une collection publics, aurait été réel », a indiqué l'une des importantes marchandes d'art au Canada, Miriam Shiell. Parallèlement, plusieurs collectionneurs en seraient à remettre en question et même à stopper leurs dons à des musées, effrayés à l'idée qu'il soit plus tard revendu.

« Ce que je gère depuis plus d'une semaine, ce sont des collectionneurs, des clients à moi qui se demandent comment un musée national peut vendre un bien », confirme Alain Lacoursière, évaluateur et courtier d'œuvres d'art. « Et je gère une famille qui était en processus pour faire deux dons, importants, qui vient de mettre les brakes, en disant que le désir de leur père et de leur grand-père à l'époque, ben non, ce n'était pas de donner des biens qui pourraient finir par être dilapidés. »

L'ex-enquêteur de l'art compte ces jours-ci parmi ses clients sept donateurs potentiels qui remettent en question leur démarche, « et parmi ceux-là, deux sont immenses. Le but du don, c'est de contribuer à la culture d'un peuple, d'une société, d'une culture. C'est avec cette pensée que je drive mes donateurs, et je gère plusieurs dons par année. Là, je dois leur dire quoi? » Une autre source proche des grandes collections d'art privées du pays a confirmé au *Devoir*, sous le couvert de l'anonymat, une inquiétude soudaine envers les dons.

Le philanthrope Bruce Bailey, très proche du Musée des beaux-arts de Montréal (MBAM), rapporte être mécontent du processus d'aliénation du MBAC, comme plusieurs de ses collègues collectionneurs. Pour quelles raisons? « Le manque de transparence et de dévoile-

VOIR PAGE A 8 : CHAGALL



MBAC

La tour Eiffel, de Chagall

Cuba après les frères Castro

Une nouvelle génération s'installe aux commandes de l'île, le nouveau président n'ayant pas connu la révolution

STÉPHANE BAILLARGEON

Le castrisme sans les Castro commence à Cuba. Le nouveau président de l'île communiste devrait être en toute logique Miguel Díaz-Canel: il est le seul candidat proposé aux députés pour le suffrage indirect de ce jeudi, comme une trentaine d'autres candidats aux postes du bureau politique du Parti communiste cubain (PCC).

Le dauphin de 57 ans succède à soixante ans de règne des frères Raúl (86 ans) et (feu) Fidel Castro. Il devient le premier dirigeant de l'île socialiste qui n'a pas participé à la guérilla révolutionnaire de la fin des années 1950. Plusieurs analystes le décrivent comme pragmatique, enfin, dans le contexte du régime à parti unique où il a été formé en passant par plusieurs échelons de pouvoir, dont la vice-présidence des Conseils d'État.

« Pour la première fois depuis un long moment, ce ne sera donc pas un membre de la famille Castro qui va gouverner le pays », reprend Violaine Jolivet, professeure de géographie sociale à l'UdeM, spécialiste de Cuba,

membre du comité de rédaction des *Cahiers des Amériques latines*. « Miguel Díaz-Canel est né après la révolution. Il marque donc l'arrivée d'une nouvelle génération, même s'il n'est pas tout jeune non plus. »

Elle ajoute que le nouveau président pressenti n'est pas lié aux armées et qu'il ne présente pas non plus l'image du révolutionnaire en kaki ni de l'homme fort.

Sa collègue Geneviève Dorais, du Département d'histoire, poursuit dans cette veine symbolique et amplifie sa signification.

« On dit Miguel Díaz-Canel très astucieux », dit la professeure spécialisée en histoire de l'Amérique latine. « Il s'est hissé à la direction du parti sans faire trop de vagues. Je ne saurais dire s'il va continuer l'ère Castro. Mais clairement, dans une perspective historique, je peux dire que c'est un changement très im-

portant sur le plan symbolique. Pour la première fois, un dirigeant cubain ne sera pas issu de la génération révolutionnaire, ceux qu'on appelle les barbus, *los barbudos*, qui ont

VOIR PAGE A 8 : CUBA

AUJOURD'HUI



Culture La mélancolie des fins de parcours. L'immense legs de Milos Forman. La chronique d'Odile Tremblay.
Page B 8

Avis légaux... B 2 M. croisés... B 6
Décès... B 4 Annonces... B 4
Météo... B 6 Sudoku... B 6



ACTUALITÉS

La onzième heure

MICHEL DAVID



été dernier, quand François Legault s'inquiétait de «l'afflux hors contrôle de centaines de migrants illégaux», le premier ministre Philippe Couillard avait accusé le chef de la CAQ de chercher à «alimenter la peur» et d'imiter Donald Trump en voulant ériger un mur entre le Québec et les États-Unis.

Des cris d'indignation avaient fusé des rangs libéraux quand Jean-François Lisée avait déclaré que les migrants étaient les «invités de Justin Trudeau» et qu'il était donc normal de lui demander de payer la facture.

Le premier ministre canadien avait sans doute de nobles intentions, mais il est facile de se montrer vertueux quand on refille la facture aux autres. M. Couillard ne semblait toutefois y voir aucun problème. Au contraire, il rivalisait de générosité avec son vis-à-vis fédéral. «Le Québec est une société mature et disposant des ressources nécessaires pour faire face à cette situation dans l'ordre et la dignité», disait-il.

Il était pourtant clair aux yeux de tous que le Québec avait été identifié comme la meilleure porte d'entrée au Canada et que le mouvement déclenché par l'élection de Donald Trump ne s'arrêterait pas de sitôt, qu'il fallait même s'attendre à voir arriver des gens de diverses provenances dont la détresse n'avait rien à voir avec les politiques révoltantes du nouveau président américain.

Dans sa hâte de noircir les partis d'opposition afin de solidifier sa propre base électorale, le premier ministre avait manifestement manqué du minimum de perspective qu'on est en droit de s'attendre d'un chef de gouvernement.

◆ ◆ ◆
Pour être tardif, le réveil n'en est pas moins brutal. Mercredi, M. Couillard a haussé le ton de façon inhabituelle, se disant «extrêmement insatisfait» de la réponse du gouvernement fédéral à l'ultimatum lancé lundi par quatre de ses ministres, qui ont menacé de ne plus accueillir de migrants à compter de la semaine prochaine.

À Ottawa, on ne semble pas convaincu de la nécessité d'en faire davantage. La lettre que le ministre fédéral de l'Immigration, Ahmed Hussen, a adressée mardi soir à son vis-à-vis québécois, David Heurtel, augure mal pour la suite des discussions.

M. Hussen blâme même implicitement le Québec quand il déplore que seulement quatre lieux d'hébergement temporaire sont actuellement ouverts, alors qu'il y en avait treize l'été dernier. «Ce qui risque de créer des retards à la frontière et d'entraîner une situation humanitaire inacceptable», écrit-il. Quant aux 146 millions réclamés pour les dépenses engagées l'an dernier, le gouvernement fédéral ne semble pas pressé de les rembourser.

«Cette réponse n'est pas acceptable. Ça montre une méconnaissance complète des réalités du terrain», a répliqué M. Couillard, dont les reproches rappellent étrangement ceux que les partis d'opposition lui adressaient l'an dernier.

Il faut sans doute se réjouir que le premier ministre accepte maintenant de regarder la réalité en face, mais on ne peut que constater la coïncidence de cette lucidité de la onzième heure avec l'approche de l'élection.

Au train où vont les choses, la nouvelle vague de migrants, qui s'annonce nettement plus forte que la précédente, risque d'atteindre un sommet au moment où la campagne électorale prendra son envol et s'imposera comme un de ses principaux thèmes, que les partis d'opposition ne manqueront pas d'exploiter.

◆ ◆ ◆
Les Québécois ont été touchés par les images de réfugiés traversant la frontière en plein hiver, dans le plus complet dénuement. Ils sont disposés à fournir leur part, mais pas à être les dindons de la farce en accueillant plus de la moitié de ceux qui entrent au Canada, comme cela fut le cas l'an dernier, alors que le Québec compte pour moins du quart de sa population.

À six mois d'une élection, il n'est pas facile de faire l'unanimité à l'Assemblée nationale, peu importe le sujet. Une répartition géographique des migrants en fonction du poids démographique des provinces, comme le propose la CAQ, est de prime abord séduisante, mais M. Couillard a sans doute raison de dire que leur capacité d'accueil ne peut pas être évaluée à partir de ce seul critère.

Peu importe la façon de la mesurer, il est cependant clair que le fardeau actuellement imposé au Québec est excessif et potentiellement dommageable pour la paix sociale. Si M. Couillard se montre soudainement aussi pressé de trouver une solution à un problème dont il niait précédemment l'existence, c'est qu'il sait très bien qu'il sera tenu pour responsable de tout dérapage.

Qui plus est, dans le brouhaha de la campagne, certains électeurs pourraient confondre les migrants qui traversent la frontière de façon irrégulière avec les immigrants sélectionnés en bonne et due forme, que la CAQ reproche à son gouvernement d'accueillir en trop grand nombre. Les campagnes électorales sont généralement peu propices aux nuances.

mdavid@ledevoir.com

Quelque 40 % des migrants entrent au Québec pour mieux aller en Ontario

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Correspondant parlementaire à Québec

Quelque quatre demandeurs d'asile sur dix qui franchissent ces jours-ci la frontière canado-américaine au Québec aspirent à refaire leur vie en Ontario.

Cette statistique en main, le gouvernement québécois demande à Ottawa d'effectuer «la sélection et le tri des gens qui veulent se diriger vers d'autres provinces» afin d'atténuer la pression sur les services d'accueil offerts à ces migrants au Québec.

«Ce serait très facile pour le fédéral de poser cette question-là parce que, présentement, les gens du ministère de la Santé posent la question informellement aux gens qui arrivent et on a près de 40% [des personnes qui] nous disent: "On veut aller vers l'Ontario." Déployer l'arsenal pour les héberger, leur trouver un logement, leur donner l'aide sociale pour qu'ils s'en aillent vers l'Ontario, on trouve que... ce n'est pas la meilleure idée», a fait valoir le sous-ministre de l'Immigration, de la Diversité, et de l'Inclusion, Bernard Matte, mercredi après-midi.

Le profil des personnes qui franchissent la frontière de manière irrégulière par le chemin Roxham a changé depuis un an. En 2017, les migrants provenaient «majoritairement de la communauté haïtienne». «[Ils] voulaient venir au Québec. On disait: "Ben oui, ça vaut la peine!"», a rappelé le haut fonctionnaire devant la Commission de l'administration publique (CAP). Ce n'est plus le cas.

M. Matte a aussi souligné qu'il y a davantage de familles dans les nouvelles vagues de migrants interceptés par la Gendarmerie royale du Canada, puis pris en charge par l'État québécois, ce qui laisse entrevoir une augmentation des inscriptions dans des écoles qui sont «concentrées» dans des secteurs spécifiques de Montréal. «Le ministère de l'Éducation nous dit: "On a besoin d'aide. On a besoin de souffler." C'est pour cela que le fait de mettre une limite — je ne dirais pas un quota —, de donner un signal fort sur notre capacité, ce n'est pas seulement l'hébergement temporaire, c'est sur l'ensemble. Là, la pression est grande», a-t-il soutenu. Il faisait allusion à l'ultimatum lancé lundi par son patron David Heurtel: à compter du 24 avril prochain, le Québec refusera d'accueillir de nouveaux demandeurs d'asile lorsque 1575 des 1850 places (85%) en centre d'hébergement temporaire sis au Québec seront occupées. «Après ça, c'est sa responsabilité [au gouvernement fédéral]», a insisté M. Matte.

En plus d'offrir un hébergement temporaire aux migrants, le gouvernement québécois offre de l'aide à la recherche d'un logement permanent sur le marché locatif privé, de l'aide financière de dernier recours, une éducation préscolaire ainsi qu'un enseignement primaire et secondaire, des cours de français à temps partiel, de l'aide juridique pour la préparation de la demande d'asile, un service d'aide psychologique spécialisée s'adressant aux réfugiés et aux immigrants, a énuméré M. Matte après avoir rappelé que le délai d'attente à la Commission de

l'immigration et du statut de réfugié avant une première audition s'élevait à pas moins de vingt mois.

Le haut fonctionnaire était convoqué devant la CAP afin de détailler les modifications apportées aux programmes d'intégration des personnes immigrantes depuis la publication d'un rapport par la vérificatrice générale, l'automne dernier. Les élus ont profité de sa présence sur la colline Parlementaire afin de faire un bilan provisoire des contrecoups de la crise des migrants au Québec.

Changement de ton

Plus tôt, le premier ministre Philippe Couillard sommat Ottawa d'assumer ses responsabilités dans l'accueil des demandeurs d'asile. La réponse d'Ottawa transmise mardi en soirée l'avait irrité.

Le ton s'est toutefois adouci en soirée mercredi. Les ministres Ahmed Hussen, Marc Garneau et David Heurtel sont arrivés ensemble à la réunion du groupe de travail sur la migration irrégulière lancé en août pour faire face à la crise.

«Déjà, on sent que le ton change et qu'il y a une réelle volonté de travailler avec le Québec pour trouver des solutions concrètes, et c'est le but de la rencontre aujourd'hui», a déclaré le ministre québécois de l'Immigration, David Heurtel. Ni l'un ni l'autre n'ont voulu indiquer si cette reconnaissance allait s'accompagner d'une enveloppe.

Avec La Presse canadienne Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Des CPE en grève

Sans contrat de travail depuis le 31 mars 2015, les syndiqués d'une soixantaine de centres de la petite enfance (CPE) de Montréal et de Laval ont amorcé leur grève mercredi en faisant du piquetage devant les bureaux de l'Association patronale nationale des CPE dans l'est de Montréal. Le débrayage qui se poursuivra jeudi touche les parents de quelque 6000 enfants.

Trudeau hanté par Trans Mountain jusqu'à Londres

LEE BERTHIAUME

à Londres

Des environnementalistes opposés au projet d'expansion de l'oléoduc Trans Mountain attendaient le premier ministre Justin Trudeau de pied ferme mercredi, au Royaume-Uni.

La manifestation coïncidait avec un nouveau rapport des Nations unies sur les gaz à effet de serre qui montre que les émissions du Canada commencent à fléchir, mais qu'il reste encore beaucoup de chemin à faire pour respecter les engagements internationaux du pays.

Néanmoins, le premier ministre n'a pas semblé ébranlé par la manifestation, remerciant d'abord les militants de leur présence en se dirigeant vers une première rencontre avant de réaffirmer l'importance de vendre aujourd'hui le pétrole canadien pour payer pour de l'énergie plus propre à long terme.

Il y a des gens qui «croient qu'il y a encore un choix à faire entre ce qui est bon pour l'économie et ce qui est bon pour l'environnement», a dit M. Trudeau en entrevue après s'être entretenu avec ses homologues du Royaume-Uni, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

«Nous continuerons de faire ces deux choses de front, car nous savons que faire croire l'économie est la seule manière de payer pour la transition vers le futur propre dont nous avons tous besoin», a ajouté le premier ministre.

M. Trudeau a amorcé sa première journée complète au Royaume-Uni, mercredi, avec un événement pour les droits des femmes à l'hôtel de ville de Londres, avant de s'entretenir avec la première ministre britannique, Theresa May, le président rwandais, Paul Kagame, et des dirigeants de divers pays insulaires.

Le premier ministre a aussi eu une rencontre avec la reine, avant de discuter de cyberattaques, particulièrement celles menées par la Russie, avec ses homologues du Royaume-Uni, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, qui forment, avec les États-Unis, le Groupe des cinq («Five Eyes» en anglais), un partenariat en matière de sécurité et de renseignement.

Les militants de Greenpeace UK ont notamment installé un faux oléoduc autour du Haut-commissariat du Canada à Londres, près de la place Trafalgar, sur lequel on pouvait lire «Cru-deau Oil».

Des manifestants ont aussi gravi deux colonnes de style grec de la mission canadienne pour dérouler de gigantesques bannières portant la même inscription, pendant que la police britannique et des employés les observaient calmement.

La trentaine de militants espéraient simplement exprimer leur opposition à M. Trudeau, mais ils l'ont aperçu pendant quelques secondes quand il est sorti de la mission pour se rendre à un événement à la mairie. Les écologistes ont crié au premier ministre «Les leaders de la lutte contre les changements climatiques ne construisent pas d'oléoducs!» et «Laissez les sables bitumineux dans le sol!».

Un porte-parole de Greenpeace UK a expliqué qu'ils voulaient témoigner de leur solidarité avec tous ceux qui s'opposent au projet, y compris les autochtones de la Colombie-Britannique.

«Beaucoup de personnes s'y opposent, incluant les Premières Nations, la province de la Colombie-Britannique, les résidents de Vancouver et de Burnaby», a affirmé le directeur de campagnes de Greenpeace UK, Pat Venditti.

La Presse canadienne

Éducation sexuelle: Québec n'a pas fait ses devoirs, jugent les professeurs

JOCELYNE RICHER
à Québec

L'implantation des cours obligatoires d'éducation sexuelle, prévue en septembre dans toutes les écoles primaires et secondaires, paraît compromise.

Les syndicats d'enseignants estiment que le ministère de l'Éducation n'a toujours pas fait ses devoirs, ayant négligé de planifier l'offre de formation requise pour bien transmettre la matière.

Dans ces circonstances, la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE), appuyée par le groupe Profs en mouvement, juge que les enseignants ne seront tout simplement pas prêts à prendre une telle responsabilité additionnelle en septembre.

Elle demande donc à Québec de reporter à plus tard l'implantation de l'éducation sexuelle à l'école. La FSE va recommander à ses membres de ne pas accepter de fournir cet enseignement s'ils n'ont pas d'abord reçu la formation nécessaire.

«Les enseignants nous disent: pour nous, ce n'est pas arrivé, on n'a pas commencé à vivre ces formations-là et on ne sait pas quel type de formation on recevra», a déploré la présidente de la FSE, Josée Scalabrini, en conférence de presse mercredi, disant ignorer totalement quelle est la stratégie et quel est le plan de match du ministre de l'Éducation, Sébastien Proulx.

«On dit aux enseignants: si vous ne vous sentez pas prêts, ne levez pas la main», ajoute M^{me} Scalabrini, rappelant qu'en principe les enseignants auront le choix d'inclure ou non l'éducation sexuelle à l'enseignement de leur matière.

L'éducation sexuelle sera obligatoire pour l'élève, mais la tâche de l'enseigner, elle, sera facultative et volontaire.

Selon le plan de Québec, l'éducation sexuelle ne fera pas partie de la grille-matières comme telle, étant plutôt intégrée à l'enseignement des matières existantes. Par exemple, un enseignant de français pourrait insérer du contenu pédagogique de nature sexuelle à son cours pendant quelques heures.

Il est prévu cinq heures par année au primaire et quinze heures au secondaire.

Québec garde le cap

Dans un communiqué de presse diffusé en soirée, mercredi, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a répondu à la sortie des enseignants.

Québec dit poursuivre les démarches «d'accompagnement du réseau scolaire» en vue d'une implantation de l'éducation à la sexualité «dès la rentrée 2018-2019, au primaire et au secondaire».

Selon le ministère, il «revient aux acteurs locaux, soit les commissions scolaires et les directions d'établissements d'enseignement, de déterminer, avec leurs équipes, qui assurera l'enseignement des notions liées à l'éducation à la sexualité».

La Presse canadienne

Accord de Paris: le Canada devra accélérer la cadence

Ottawa — Les émissions canadiennes de gaz à effet de serre (GES) commencent à fléchir, mais le pays devra grandement accélérer la cadence s'il veut s'acquitter de ses obligations en vertu de l'Accord de Paris sur les changements climatiques, démontrent des données publiées mardi. Des chiffres que le Canada doit fournir chaque année aux Nations unies indiquent que le pays a produit 704 millions de tonnes de GES en 2016. Le Canada devra retrancher encore 187 millions de tonnes pour respecter ses engagements, à savoir des émissions qui seraient d'au moins 30% inférieures à celles de 2005 d'ici 2030. Cela veut dire que le Canada ne pourra pas produire plus de 517 millions de tonnes d'émissions polluantes en 2030.

La Presse canadienne

Le corps inanimé d'un enfant est retrouvé à Québec

Le Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) a retrouvé, mercredi après-midi, le corps inanimé d'un enfant en bas âge dans une résidence du secteur Charlesbourg, à Québec. Les policiers ont confirmé mercredi soir qu'il s'agit de la petite Rosalie Gagnon, deux ans, dont la disparition a été signalée plus tôt dans la journée. Le corps de l'enfant a été transporté à l'hôpital par ambulance. En début d'après-midi, mercredi, le SPVQ avait demandé l'aide de la population pour retrouver une jeune mère, Audrey Gagnon, et sa fillette de deux ans, qui pouvait être en danger. Quelques heures plus tard, les policiers ont localisé la jeune femme de 23 ans dans le secteur de l'avenue Gaspard, mais sans sa fillette. Selon une porte-parole du SPVQ, Cyndi Paré, les enquêteurs ont interrogé la mère et un autre individu qui se trouvait en sa compagnie. Les deux personnes sont considérées comme des «témoins importants».

La Presse canadienne



Des membres du Bloc québécois menés par la présidente du forum jeunesse, Camille Goyette-Gingras, ont présenté le projet de «refondation» de la formation politique.

BLOC QUÉBÉCOIS

Le Forum jeunesse accorde une chance à Ouellet

KARL RETTINO-PARAZELLI

Les militants du Forum jeunesse du Bloc québécois ont retiré l'idée d'une course à la chefferie de leur projet de refondation du parti politique. Ils préfèrent laisser les membres du Bloc décider du sort de Martine Ouellet avant d'aller de l'avant avec leur proposition.

Des membres du Bloc menés par la présidente du forum jeunesse du parti, Camille Goyette-Gingras, ont présenté mercredi à Montréal le projet de «refondation» de la formation politique, dont *Le Devoir* avait révélé les grandes lignes au début du mois d'avril.

Ils déposeront leur proposition lors du conseil général à la fin d'avril, en espérant que les délégués du parti adopteront l'idée de tenir un «conseil spécial de refondation» de la formation politique, qui pourrait avoir lieu dès la fin de juin.

«On pourra décider, au moment du congrès spécial, de ce qu'on fait de la question du leadership», a expliqué M^{me} Goyette-Gingras.

Silence sur le leadership

Même si l'idée d'une course à la chefferie a été retirée de la proposition initialement ébruitée dans les médias, la présidente du forum jeunesse du Bloc a refusé de dire mercredi si elle accorde sa confiance à Martine Ouellet ou si l'actuelle chef pourrait faire partie du projet de refondation proposé.

Elle a expliqué qu'une «position d'abstention» adoptée par le forum jeunesse au sujet du leadership de M^{me} Ouellet l'empêche de se prononcer publiquement.

«On amène un projet qui dépasse largement les enjeux de leadership, a-t-elle souligné. Il faut quand même dire que Martine Ouellet a beaucoup de courage de rester dans toute cette situation-là. J'ai hâte de voir la suite.»

Le projet de refondation du Bloc québécois adopté par l'exécutif du forum jeunesse prévoit la tenue d'un conseil spécial, de 12 assemblées régionales et d'un grand rassemblement en décembre pour décider des orientations du parti. Les indépendantistes de toutes les couleurs seraient appelés à voter.

Aucune ligne directrice ne sera imposée, mis à part le fait que le parti doit demeurer indépen-

« Il faut quand même dire que Martine Ouellet a beaucoup de courage de rester dans toute cette situation-là »

Camille Goyette-Gingras, présidente du forum jeunesse du Bloc québécois

dantiste, a expliqué M^{me} Goyette-Gingras. L'idée évoquée par la vice-présidente du Bloc, Kédina Fleury-Samson, d'élargir la portée du parti aux francophones hors Québec devra par exemple être approuvée par les membres, comme toute autre proposition qui pourrait être faite.

Campagne de promotion

Selon Camille Goyette-Gingras, le projet de refondation a reçu un appui «massif et presque unanime» au sein des partis indépendantistes à l'extérieur du Bloc québécois et suscite un «intérêt vif» à l'intérieur de la formation politique. Les militants du forum jeunesse mèneront une campagne de promotion pour élargir ce soutien et tenter de faire adopter leur proposition en conseil général.

Il y a deux semaines, Martine Ouellet a répliqué à l'idée du forum jeunesse en proposant un projet de programme politique axé sur la promotion de l'indépendance, qui mise notamment sur la refondation «intellectuelle» du parti.

La crise qui secoue le Bloc québécois fait rage depuis que sept des dix députés du parti ont décidé de claquer la porte en montrant du doigt le leadership de M^{me} Ouellet. La chef du Bloc a depuis accepté de se soumettre à un vote de confiance.

Si les délégués du conseil général approuvent la démarche le 29 avril prochain, les membres seront appelés à se prononcer les 1^{er} et 2^e juin.

Le Devoir

MONTRÉAL

Un projet immobilier de la STM sera construit au métro Frontenac

JEANNE CORRIVEAU

Un stationnement de surface adjacent à la station de métro Frontenac sera transformé en complexe immobilier de 298 logements, dont 60 logements sociaux et 109 condos abordables.

Le comité exécutif a donné son aval au projet lors de sa réunion hebdomadaire mercredi matin. Le terrain, d'une superficie de 54 200 pieds carrés, appartient à la Société de transport de Montréal (STM). En 2015, celle-ci avait mandaté la filiale Transgesco afin qu'elle mette en valeur ce site asphalté. Elle s'était associée à la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM) pour mener à bien son projet.

L'opération vient de franchir un pas important. La STM vendra le terrain au promoteur Cosoltec pour 5,3 millions. Elle a également réservé un montant de 1,5 million pour la décontamination du sol.

Le projet réalisé par Cosoltec comprendra aussi des espaces de bureaux d'une superficie de 25 700 pieds carrés qui demeureront la propriété de la STM. Celle-ci pourra occuper, en partie ou en totalité, ces espaces répartis sur deux étages.

Le groupe de ressources techniques Coop du Havre se chargera du volet de logements sociaux dans le cadre du programme AccèsLogis.

Une première pour la STM

C'est la première fois que la STM s'implique dans un projet immobilier. Le Complexe immobilier Frontenac vise à revitaliser ce secteur du quartier Centre-Sud en s'inspirant du concept Transit-Oriented Development (TOD) qui favorise la densification urbaine dans les secteurs situés à proximité des services de transport collectif. Les plans sont signés par la firme d'architecture Lemay.

«C'est une opération positive à plusieurs égards que nous espérons répéter», a indiqué le président du conseil d'administration de la STM, Philippe Schnobb, par voie de communiqué.

Des 109 appartements abordables, 58% comporteront 2 chambres à coucher ou plus. Le complexe qui comptera jusqu'à 12 étages sera doté d'un stationnement souterrain de 213 places et d'un espace pour garer 175 vélos.

La construction devrait commencer en 2019 pour se terminer en 2021.

D'autres projets?

Si la formule s'avère concluante, la STM pourrait se lancer dans d'autres projets, a indiqué la porte-parole de la société de transport Amélie Régis. La STM détient les droits aériens de plus de la moitié de ses édicules de métro, a-t-elle précisé.

La STM n'est cependant pas propriétaire des terrains entourant l'édicule de la station Saint-Laurent, un site appartenant à la Ville de Montréal. À la fin des années 2000, la Société de développement Angus avait projeté d'acheter le terrain pour y construire un édifice à vocation culturelle. Mais la transaction ne s'était pas concrétisée, Québec ayant décidé de déménager l'École de danse contemporaine de Montréal dans l'édicule Wilder. Le site de l'édicule Saint-Laurent est toujours vacant.

Le Devoir



STM

SANTÉ

Cannabis: pas plus attirant, même rendu légal

Quelque 6% des Canadiens qui n'ont jamais consommé de marijuana, ou qui n'en ont pas consommé au cours des trois derniers mois, se sont dits susceptibles d'essayer le cannabis ou d'augmenter leur consommation après la légalisation de la marijuana récréative par le gouvernement fédéral, selon un sondage mené par Statistique Canada.

Par contre, le quart des «consommateurs de cannabis actuels» ont déclaré qu'ils seraient susceptibles d'augmenter leur consommation après la légalisation, quelque part cet été.

On entend par «consommateurs de cannabis actuels» ceux qui ont consommé toute forme de cannabis au cours des trois derniers mois, à des fins médicales ou non médicales.

Afin de pouvoir comparer l'avant et l'après-légalisation, Statistique Canada a lancé cet hiver une nouvelle enquête nationale consacrée spécifiquement au cannabis. Les premiers résultats trimestriels de l'enquête révèlent notam-

ment que plus des trois quarts des consommateurs ne seraient pas plus susceptibles d'essayer le cannabis ou d'augmenter leur consommation après la légalisation.

À l'échelle nationale, 14% des Canadiens âgés de 15 ans ou plus ont déclaré avoir consommé une certaine forme de cannabis au cours des trois derniers mois — toujours à des fins médicales ou non médicales.

Par contre, cette prévalence varie d'une province à l'autre: elle passe d'un plancher de 10% au Québec à 14% au Nouveau-Brunswick et en Ontario, et jusqu'à 20% en Nouvelle-Écosse. Mais selon l'agence fédérale, ces écarts n'étaient pas statistiquement significatifs par rapport à la moyenne nationale de 14%.

Entre connaissances

L'enquête nationale sur le cannabis révèle par ailleurs que plus de la moitié (56%) des consommateurs de cannabis au Canada ont indiqué en

avoir consommé «quotidiennement» ou «hebdomadairement», sous une forme ou une autre.

Le gouvernement fédéral soutient qu'il veut légaliser la marijuana pour retirer ce marché des mains du crime organisé. Or, l'enquête de Statistique Canada nous apprend qu'un répondant sur cinq a déclaré obtenir son cannabis auprès d'un revendeur.

En fait, les consommateurs ont tendance à obtenir leurs produits auprès de quelqu'un qu'ils connaissent: près du tiers des répondants l'ont obtenu auprès d'un membre de la famille ou d'un ami, et 22% ont partagé du cannabis avec un groupe d'amis.

Enfin, 14% des consommateurs de cannabis qui possédaient un permis de conduire valide ont déclaré qu'ils avaient déjà conduit dans les deux heures suivant leur consommation. Le sondage a été mené du 19 février au 18 mars 2018.

La Presse canadienne

ACTUALITÉS

INCONDUITE SEXUELLE

« Ça a tout l'air d'un camouflage »

Affaire Yves St-Denis: l'opposition accuse le PLQ de « cover-up »

MARIE-MICHÈLE SIOUÏ
Correspondante parlementaire
à Québec

Les partis d'opposition se sont ligüés mercredi matin pour dénoncer le « cover-up » du Parti libéral du Québec (PLQ), qui aurait été avisé dès 2014 de plaintes d'inconduite sexuelle visant le député d'Argenteuil, Yves St-Denis.

Les membres du gouvernement libéral ont répliqué en annonçant « des vérifications » sur cette affaire, qui a mené l'élu des Laurentides à quitter le caucus libéral mardi. Les instances du PLQ ont répété que « des vérifications étaient en cours » et refusé de donner davantage de détails.

Selon des informations publiées par *La Presse* mercredi, une première dénonciation visant Yves St-Denis a été étouffée par le PLQ en 2014. Non seulement le parti aurait-il ignoré l'appel à l'aide de la victime, il l'aurait de surcroît invitée, « sans détour », à se taire. Yves St-Denis aurait aussi envoyé des photos explicites à deux autres employées de la permanence du parti.

« Nous, ce qu'on demande, c'est qui, au Parti libéral, savait quoi, et depuis quand »

Geneviève Guilbault,
députée de la CAQ

Cette version des faits contraste avec celle présentée mardi par les libéraux, qui ont alors dit avoir été avisés en décembre d'une plainte visant le député St-Denis.

Selon l'opposition, il s'agit ni plus ni moins d'une tentative de cacher la vérité. « Il y a un scandale sexuel, une tentative de cover-up par le Parti libéral et ça a fini par sortir dans les médias. Et donc là, on simule une espèce de problème moral, du jour au lendemain », a ironisé la députée caquiste Geneviève Guilbault.

« Ça a tout l'air d'un camouflage », a poursuivi le député solidaire Gabriel Nadeau-Dubois. « [Le Parti libéral] a tenté d'étouffer l'affaire [...] et c'est inquiétant. »

Le député péquiste Sylvain Pagé a ajouté qu'il était « triste qu'on soit obligé d'attendre d'être devant les médias pour qu'une formation politique agisse ».

Des « vérifications »

L'histoire a éclaté au grand jour mardi, après qu'une employée du PLQ eut révélé au réseau Cogeco que le député St-Denis lui avait envoyé des photos sexuellement explicites en 2014.

Le principal intéressé a reconnu les faits, mais plaidé que la femme était « consentante ». Il a ensuite quitté les rangs du caucus libéral.

Dans la foulée, la whip libérale, Nicole Ménard, a déclaré avoir été avisée d'une plainte visant le député St-Denis en décembre dernier. Elle a dit estimer qu'elle n'avait pas à intervenir auprès de l'élu, puisque la plainte était confidentielle.

Le PLQ a néanmoins été informé du fait, si bien qu'il a pris soin de reporter l'investiture libérale dans Argenteuil.

« Nous, ce qu'on demande, c'est qui, au Parti libéral, savait quoi, et depuis quand? » a demandé Geneviève Guilbault. « Est-ce que M. Couillard savait? » a ajouté Gabriel Nadeau-Dubois.

Réponse de Couillard

Les médias ont posé la question au premier ministre. « Dès que j'ai lu ces déclarations, je me suis assuré que les vérifications en cours au parti couvrent également cet élément-là, et ça va être le cas. Je veux en avoir le cœur net. Ce n'est pas vrai qu'on va banaliser cette situation-là », a-t-il assuré.

La ministre responsable de la Condition féminine, Hélène David, a fait référence à ces vérifications quand elle a été interpellée au Salon bleu. « Ce n'est certainement pas moi, à titre de ministre de la Condition féminine, [qui vais] aller plus loin », a-t-elle ajouté.

Le Devoir

ATTENTAT DE QUÉBEC

Les parents de Bissonnette: « Des victimes collatérales », estime le juge

ISABELLE PORTER
à Québec

Après cinq jours d'observations sur la peine, Alexandre Bissonnette a fondu en larmes au tribunal mercredi matin quand le juge François Huot a souligné à quel point ses gestes avaient fait souffrir ses parents.

« À mon sens, Raymond Bissonnette et son épouse sont des victimes collatérales dans cette affaire et je suis convaincu que ce sont des gens qui souffrent énormément », a déclaré le juge Huot durant l'un des témoignages. « J'en appelle à votre charité et, peut-être, à votre foi de ne pas les affliger davantage. »

Dans le box des accusés, l'auteur de la tuerie à la mosquée sanglotait sans arrêt. À tel point que le juge a demandé qu'on fasse une pause pour lui permettre de se calmer. Le père d'Alexandre Bissonnette est présent dans la salle à chaque étape des observations sur la peine.

Le juge Huot réagissait au témoignage de l'un des rescapés de la tragédie, Ibrahim Bekkari Sbai. Ce dernier avait laissé entendre que le père d'Alexandre Bissonnette avait « contribué à l'éducation » d'un « monstre ».

« C'est très humain de chercher des explications pour des actes sordides et quelque part, c'est peut-être un peu réconfortant de pointer du doigt rapidement l'environnement familial », lui a rétorqué le juge, avant d'ajouter qu'Alexandre Bissonnette avait 27 ans au moment des événements.

« Ce n'était plus un petit enfant. Il a eu son propre parcours indépendamment des valeurs qu'on lui transmette ses propres parents. »

Une perte pour tout le Québec

La Couronne a convoqué à la barre plus de 15 témoins dans le cadre des observations sur la peine qui se poursuivent jeudi.

Mercredi matin, on a pu entendre la veuve de Khaled Belkacem et deux de ses enfants. Agée de 52 ans, Mme Hamoudi travaillait dans la même équipe de recherche que son mari à l'Université Laval, en génie agroalimentaire.

« La perte de mon mari en est une pour toute la société québécoise, a-t-elle déclaré. Ses recherches étaient une quête perpétuelle de meilleurs moyens d'améliorer la santé humaine et celle de l'environnement. »

Il avait notamment travaillé à la « production d'huiles hydrogénées sans gras trans pour ne pas nuire à la santé cardiovasculaire », a-t-elle donné entre autres exemples.

Le couple, qui a eu trois enfants, a quitté l'Algérie en 1994 pour fuir le terrorisme après l'assassinat du recteur de l'Université des sciences et de la technologie à Alger. « L'ironie du sort a fait que notre vie calme et sereine soit bouleversée le 29 janvier 2017 », a lancé leur fille Megda dans son témoignage. « La violence que mes parents ont fuie nous a rattrapés. »

Aînée des 17 orphelins de la tragédie, la jeune avocate de 29 ans a souligné que, sur pa-

« J'en appelle à votre charité et, peut-être, à votre foi de ne pas les affliger davantage »

François Huot, juge à la Cour supérieure du Québec

pier, Alexandre Bissonnette et elle avaient pourtant plusieurs points communs: « Comment un homme qui a le même âge que moi, qui a grandi dans la même ville que moi, qui a un parcours si semblable au mien, quelqu'un que j'aurais pu connaître, qui fréquentait probablement les mêmes endroits que moi, comment cette personne a pu enlever la vie de mon père et de cinq autres pères de famille [...]? »

Son frère Amir, 26 ans, qui travaille dans le milieu de la restauration, est également venu parler de leur père.

« C'était une personne pacifique, dévouée. [...] S'expatrier comme il l'a fait pour nous donner une chance de vivre une vie plus simple, sereine... ça comporte énormément de sacrifices. »

En terminant son témoignage, il a qualifié le meurtrier de « monstre » ayant « perdu toute son humanité ». Puis il l'a regardé fixement dans les yeux avant de retourner dans la salle.

À la défense de leur religion

On a ensuite pu entendre les témoignages de trois autres hommes qui se trouvaient sur le lieu de la tuerie. Rappelons qu'au total, pas moins de 35 personnes se trouvaient au Centre culturel islamique ce soir-là, dont quatre enfants.

L'un après l'autre, ils ont évoqué les symptômes du choc post-traumatique, la peur persistante que cela se reproduise, le difficile retour au travail. Certains ont parlé pendant plus d'une heure en relatant au juge leur parcours d'immigration, leur vision du Québec.

Plus d'un a souligné que l'islam n'était pas une religion violente, en citant des extraits du Coran. « Le mot "islam" aussi, pour nous, en arabe, c'est la paix. [...] Le même message de paix véhiculé par Jésus », a affirmé Ibrahim Bekkari Sbai, un employé de l'Agence de revenu Québec de 44 ans.

L'un après l'autre, ils sont venus dire qu'ils étaient de bonnes personnes, des immigrants qui ne devraient inspirer aucune méfiance.

« Moi, j'aime toujours aider les gens », a raconté Ahmed Ech-Chahedy, un professeur d'éducation physique de 44 ans qui forme de jeunes athlètes de taekwondo.

« Quand je suis venu ici, à Québec, je n'étais pas venu pour dire aux gens comment vivre, même si je suis musulman. Ma religion m'a enseigné à respecter l'autre. »

Le Devoir



FRANK GUNN LA PRESSE CANADIENNE

Deuxième l'an dernier dans la course à la chefferie du Parti conservateur, Maxime Bernier avait célébré la victoire de son adversaire Andrew Scheer devant les partisans.

PARTI CONSERVATEUR

Bernier reporte la publication de son livre

Quelques flèches décochées à l'endroit d'Andrew Scheer ont fâché ses collègues

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire
à Ottawa

La controverse suscitée par un chapitre de son livre aura eu raison de sa carrière d'autobiographe... pour l'instant. Maxime Bernier reporte la publication d'un livre sur ses idées politiques après que la sortie d'extraits où il décochait quelques flèches à l'endroit du chef Andrew Scheer eut fâché ses collègues.

Les propos de Maxime Bernier avaient mal passé. L'élu beauceron s'opposait une fois de plus au système de gestion de l'offre, dans un passage de son livre rendu public la semaine dernière. Mais il déplorait en outre que de « faux conservateurs » aient fait élire Andrew Scheer comme chef: des partisans de la gestion de l'offre qui étaient devenus membres du parti simplement pour barrer la route à Maxime Bernier, qui est arrivé deuxième dans la course à la chefferie du Parti conservateur l'an dernier.

« Je me rends compte que tout ce que j'écris sera toujours interprété comme une tentative de créer de la division et de contester notre chef », déplorait M. Bernier

sur Twitter mercredi, arguant que seuls trois paragraphes sur les trente pages du chapitre portaient sur la course.

« Ce livre et les idées qu'il contient sont très importants pour moi. Mais ce n'est pas le bon moment pour le publier. Après mûre réflexion, dans le but de maintenir l'harmonie

Dans le chapitre sur la gestion de l'offre, le député écrivait qu'Andrew Scheer avait récolté « l'appui de ces faux conservateurs, uniquement intéressés à bloquer ma candidature et à protéger leurs privilèges »

au sein de notre parti, j'ai décidé de reporter sa publication indéfiniment », a-t-il annoncé, sans accorder d'entrevue par la suite.

Isolé au caucus

Les collègues de Maxime Bernier avaient tour à tour dénoncé ses écrits la semaine dernière, sur Twitter ou en entrevues. Certains l'avaient carrément accusé d'être mauvais perdant.

De retour à Ottawa, après deux semaines de relâche par-

lementaire, plusieurs lui ont fait comprendre en réunion du caucus qu'il était allé trop loin, selon les informations du *Devoir*.

M. Bernier est connu pour son franc-parler. Son opposition à la gestion de l'offre ne date pas d'hier et il en avait fait un thème central de sa campagne à la chefferie. Mais sa sortie contre le nouveau chef avait fâché ses collègues.

« Ce qu'on avait à dire à M. Bernier a été dit au moment opportun, c'est-à-dire dans le caucus », a brièvement déclaré Gérard Deltell à sa sortie de la rencontre. « Je pense que c'était la meilleure décision qu'il fallait prendre, pour lui et pour tout le monde », a estimé Sylvie Boucher.

L'Ontarien Erin O'Toole, qui est arrivé troisième dans la course au leadership, a reconnu que « tout le monde ronchonne après une course à la chefferie ». Mais il a noté que « des mémoires sont habituellement publiés à la fin d'une carrière politique ».

Tous avaient compris que Maxime Bernier annulerait la publication de son livre.

L'annonce officielle de sa décision — qui serait entièrement la sienne, selon les conservateurs — est venue expliquer en fin de journée que la publication était plutôt reportée à une date indéterminée.

M. Bernier conserve son poste de critique en matière d'industrie au sein du caucus conservateur « pour l'instant », a-t-on indiqué.

Le livre *Faire de la politique autrement: ma vision du Canada* devait paraître le 1^{er} novembre. Maxime Bernier comptait notamment y revenir sur son passage au gouvernement de Stephen Harper.

Dans le chapitre sur la gestion de l'offre, le député écrivait qu'Andrew Scheer avait récolté « l'appui de ces faux conservateurs, uniquement intéressés à bloquer ma candidature et à protéger leurs privilèges ».

Il est intéressant de noter qu'un an plus tard, la plupart d'entre eux n'ont pas renouvelé leur carte et ne sont plus membres du parti.

Le Devoir

Congédié?

Voyez

François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

ÉDITORIAL

POLITIQUE DE MOBILITÉ DURABLE

La barre est haute

La nouvelle politique de mobilité durable (PMD) du gouvernement Couillard pourrait changer la donne en matière d'organisation des transports au Québec. Son succès dépendra de notre capacité collective à repenser l'aménagement du territoire et la fiscalité municipale.

On peut bien s'arrêter aux détails de cette politique de mobilité durable, mais ce serait pour produire une fausse note inaudible dans un concert d'éloges.

Tour à tour, l'Union des municipalités du Québec, la Fédération québécoise des municipalités, la Ville de Montréal, le Conseil du patronat du Québec, le CN, l'Association du camionnage et d'autres organismes, pour la plupart impliqués dans le comité consultatif qui a jeté les esquisses de la PMD, ont salué la cohérence d'ensemble du gouvernement. Ce plan de 9,7 milliards de dollars, dont 2,9 milliards de nouveaux investissements, prend en considération l'ensemble des modes de transport, le but étant de permettre à tous les citoyens, peu importe leur condition et leur localisation, de se déplacer rapidement, à coût raisonnable et en toute sécurité.

Si elle est placée entre les mains d'hommes et de femmes de bonne volonté, la PMD permettra de mettre un terme à cette habitude malsaine qui consiste à construire ou à élargir toujours plus de voies rapides afin de régler les problèmes de congestion et de mobilité. À l'heure où le parc automobile augmente plus vite que la population dans les grands centres urbains, cette stratégie de fuite par en avant mène à un cul-de-sac. La lutte contre les changements climatiques, l'amélioration de la qualité de vie et de la mobilité nécessitent des solutions plus complexes que l'addition des couches d'asphalte.

La PMD propose donc un changement de paradigme. Elle est assortie d'objectifs ambitieux, entre autres pour réduire de 20% l'usage de l'automobile en solo, pour augmenter de 30% la fréquentation des transports collectifs et pour réduire de 37,5% les émissions de gaz à effet de serre sous le niveau de 1990. Seule ombre au tableau, ces objectifs seront difficiles à atteindre faute de mesures contraignantes, notamment l'instauration d'un péage urbain dans la région métropolitaine.

Mais il y a un problème plus large. Afin que cette « Baie-James de notre époque » ne devienne pas un nouveau Plan Nord tragique, il faudra modifier de manière substantielle l'aménagement du territoire, et juguler l'étalement urbain. Les choix faits jusqu'ici conditionnent la dépendance à l'automobile, estime Christian Savard, directeur général de Vivre en ville.

La nouvelle politique reconnaît l'importance de l'aménagement du territoire pour atteindre les objectifs, puisqu'il permet de réduire les distances à parcourir et les besoins en déplacements motorisés. Il s'agit en somme de densifier le territoire, alors que le réflexe des promoteurs, des développeurs, des élus municipaux est de repousser toujours plus loin les frontières de la banlieue.

Cette exigence de densification est indissociable d'une réforme de la fiscalité des municipalités. En dépit de toutes les études, commissions d'enquête et livres blancs, celles-ci dépendent toujours des impôts fonciers pour boucler leurs budgets. L'augmentation des taxes, la réduction des services et l'expansion du territoire bâti pour accroître l'assiette fiscale demeurent donc les trois ingrédients de base de la recette des maires. Québec a reconnu récemment les villes comme des gouvernements de proximité à part entière. Ce statut passe par un accès à de nouvelles sources de revenus.

L'atteinte des cibles de la PMD dépend d'un changement des politiques d'aménagement du territoire et d'une réforme de la fiscalité municipale. Pour ces raisons, la barre est haute.

IRAK

Justice revancharde

Le dernier rapport annuel d'Amnesty International sur la peine de mort, rendu public la semaine dernière, faisait état d'une diminution du nombre d'exécutions dans le monde, l'ONG y voyant le signe encourageant d'un recul, lent mais inéluctable, du recours à la peine capitale. L'amélioration est notable en Afrique subsaharienne, ainsi qu'en Iran et au Pakistan, deux des pays qui comptent parmi ceux qui exécutent le plus. Reste qu'en 2017, 993 exécutions ont été enregistrées dans le monde, Chine exceptée puisque Pékin garde son chiffre secret.

L'Irak contrevient à une tendance que l'on voudrait inexorable. Or, l'État irakien applique depuis la mise en déroute militaire du groupe État islamique (EI) une justice expéditive. Un récent reportage du *New York Times* signalait qu'en l'espace de deux petites heures de procès à Bagdad, 14 femmes avaient été condamnées à la potence. Lundi, le ministère de la Justice a annoncé que 11 personnes condamnées pour « crimes de terrorisme » avaient été pendues.

C'est une justice qui n'a pas de scrupules à ratisser large, prête à mettre le grappin sur tout ce qui ressemble de près ou de loin à un sympathisant du groupe EI. On évalue entre 13 000 et 20 000 le nombre d'individus détenus par les autorités irakiennes pour leurs liens présumés avec l'organisation. Beaucoup ont été faits prisonniers sur le champ de bataille. D'autres ont été arrêtés loin des combats, sur la foi de délateurs, notamment. Il va de soi, dit Human Rights Watch, que des condamnations sont prononcées sur la base d'aveux obtenus sous la torture.

Depuis l'été dernier, plus de 10 000 cas ont été portés devant les deux tribunaux spéciaux mis sur pied pour juger les affaires de terrorisme, l'un à Tel Keif, près de Mossoul, l'autre à Bagdad, où sont jugées en particulier des étrangères qui, dans bien des cas, avaient été emmenées de gré ou de force par leur mari venu se joindre à la cause. D'après le *NYT*, environ 1350 femmes, accompagnées de 580 enfants, originaires principalement de la Turquie, de la Russie et de pays de l'Asie centrale, attendraient leur procès dans les geôles de Bagdad.

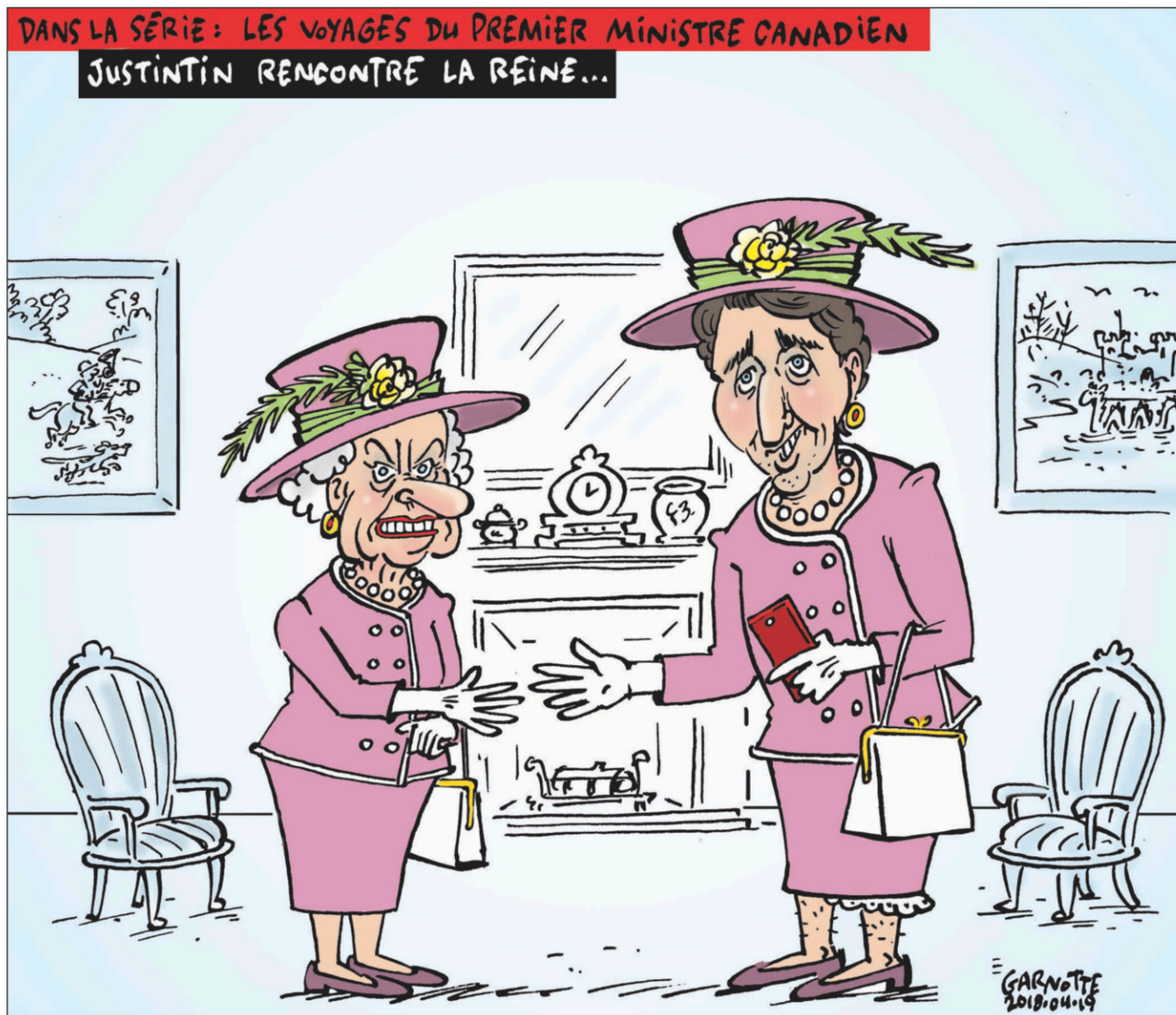
On conçoit parfaitement bien que la violence et l'insécurité que vivent les Irakiens font en sorte qu'ils ne se laissent guère émouvoir par les enjeux que soulèvent cette justice sommaire et le recours généralisé à la pendaison. Mais ils y seraient peut-être plus sensibles si le premier ministre Haider Al-Abadi n'avait pas décidé qu'il lui était utile d'entretenir ce climat de revanche dans le contexte des législatives qui se tiendront le 15 mai prochain.

Ainsi vont l'Irak et son système de justice dans le pays « libéré » par les États-Unis en 2003.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BRIAN MYLES
 Rédactrice en chef LUCE JULIEN
 Vice-présidente du développement CHRISTIANNE BENJAMIN
 Vice-président des ventes publicitaires MARK DROUIN
 Directeur des finances STÉPHANE ROGER
 Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
 Directeur de l'information numérique FLORENT DAUDENS
 Adjoint PAUL CAUCHON, VÉRONIQUE CHAGNON, VALÉRIE DUHAIME, LOUIS GAGNÉ, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
 Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



L E T T R E S

L'Ouest canadien en crise

La saga que provoque l'oléoduc Trans Mountain entre la Colombie-Britannique et l'Alberta, deux gouvernements pourtant néodémocrates, démontre à quel point le gouvernement central du fédéralisme canadien vit une période cruciale de son histoire.

En effet, il m'apparaît clair que l'argumentaire de l'« intérêt national » clamé haut et fort depuis le début du conflit par le premier ministre Trudeau est loin de rallier tous les Canadiens, en particulier les Britanno-Colombiens qui semblent prêts à tout pour empêcher la réalisation de Trans Mountain.

L'escalade des moyens de pression de part et d'autre des différents paliers de gouvernement est enclenchée, notamment un débat d'urgence à la Chambre des communes à Ottawa, l'adoption d'une loi inédite en Alberta qui pourrait réduire les approvisionnements en pétrole de la Colombie-Britannique et la menace du procureur général de la Colombie-Britannique de poursuivre l'Alberta, alléguant qu'il est inconstitutionnel pour une province d'utiliser sa politique énergétique comme arme de représailles commerciales.

À mes yeux, nous vivons actuellement une crise constitutionnelle dont l'issue, inconnue jusqu'à maintenant, devra être réglée devant les tribunaux. Une démarche qui pourrait être très longue et qui risque de compromettre sérieusement l'aboutissement de l'oléoduc en plus de donner un dur coup à la crédibilité du pouvoir central à Ottawa...

Henri Marineau,
 Québec, le 18 avril 2018

Nous, indépendantistes

Aux membres du Bloc québécois, Nous sommes tous indépendantistes et nous ne devrions pas permettre à Martine Ouellet de se couvrir du drapeau du Québec pour cacher son grave problème de leadership. Elle a certainement des qualités, mais elle n'a pas inventé le discours souverainiste, n'est pas la seule à pouvoir le porter et, de toute évidence, le défend mal.

Faut-il encore rappeler que, lors de ses deux courses à la chefferie du Parti québécois, aucun de ses collègues députés qui la connaissaient bien ne l'ont appuyée, que plusieurs députés du Bloc québécois qui avaient insisté pour son

couronnement rapide ne sont plus capables de travailler avec elle, que même Mario Beaulieu, qui ne peut être considéré comme un indépendantiste mou, ne l'appuierait plus? Même s'il y a matière, est-il absolument nécessaire d'en ajouter?

Quels que soient les résultats de la prochaine élection provinciale, il est évident qu'il faudra rassembler au Bloc québécois en 2019 tous les indépendantistes, tous ceux qui croient encore au Québec et à ses intérêts. Martine Ouellet a bien démontré qu'elle est incapable de diriger avec conviction et intelligence ce ralliement si important.

Il est désolant et sans doute unique dans l'histoire des partis politiques de voir un nouveau chef, en aussi peu de temps, amener son parti si près de sa désintégration. Je dis à ceux qui l'appuieraient encore de penser que notre combat pour un Québec indépendant vaut plus que chacun d'entre nous, y compris Martine Ouellet.

Tournons la page, pensons ensemble aux beaux défis qui nous attendent et que nous relèverons.
 Louis Demers, avocat
 Le 18 avril 2018

LIBRE OPINION

La CAQ et le bien commun

IAN DE VALICOURT

Professeur au collège Lionel-Groulx

JULIE CHARRON

Professeure au collège Lionel-Groulx

Le programme politique de la Coalition avenir Québec (CAQ) tangué parfois un peu à gauche, mais plus souvent à droite, en fonction des courants populaires qui guident son programme. À écouter son chef, on entend mal le rôle que l'État devrait jouer dans la société. Par contre, les candidates et candidats qui porteront ses couleurs aux prochaines élections nous informent davantage sur la direction que prendrait le gouvernement qu'elle aimerait piloter.

Dans l'état-major économique de la CAQ, on retrouve Youri Chassin, qui a été longtemps économiste à l'Institut économique de Montréal. Ses analyses économiques ont toujours été campées très à droite, à un tel point qu'on peut l'associer aux idées de Margaret Thatcher qui, rappelons-le, a déjà affirmé que la société n'existe pas. En ce sens, M. Chassin affirmait récemment qu'un État se mettant au service du bien commun était un mythe: « Si je me montre si suspicieux envers les solutions étatiques, c'est principalement parce que je ne crois pas au mythe d'un État au service du bien commun. Déjà, l'idée qu'il puisse exister un « bien commun » sonne l'alarme » (22 mars, blogue personnel de M. Chassin). On croirait entendre ici

Ayn Rand, cette idéologue qui a inspiré les libertariens associés au Parti républicain des États-Unis. Mais qu'en est-il de cette idée du bien commun? Est-elle une illusion sans valeur comme monsieur Chassin le croit?

Intérêt collectif

Jean-Jacques Rousseau est probablement le philosophe ayant le mieux défini cette notion, inspirant à sa suite la Révolution française et bon nombre de programmes politiques sociaux-démocrates. Pour ce philosophe, le bien commun concurrence les intérêts particuliers au sein d'une société. Faire démocratie consiste à accepter de sacrifier une partie de ses intérêts personnels (par exemple à travers les taxes et les impôts) pour favoriser l'intérêt collectif (à travers les services publics). L'histoire du Québec nous démontre que l'État a bel et bien été au service du plus grand nombre. Par exemple, la nationalisation de l'hydroélectricité sous Jean Lesage a permis de donner à tous les Québécois une source d'approvisionnement électrique plus fiable et moins coûteuse que lorsque les sociétés américaines avaient la main mise sur nos rivières. Cette nationalisation a de toute évidence bénéficié aux Québécoises et Québécois qui se payent l'un des services électriques les moins chers en Amérique du Nord. Ne croyant pas en l'intervention de l'État au service du bien commun, on ne s'étonnera pas que M. Chassin soit pour une privatisation partielle d'Hydro-Québec.

Notre système des centres de la petite enfance est un autre exemple de service qui favorise l'intérêt collectif. La mise en place de ce système de garde à prix abordable en 1997 a permis une plus grande participation des femmes au marché du travail et a favorisé le développement de tous les enfants, qu'ils soient de milieux favorisés ou de milieux défavorisés. Par le fait même, les enfants qui fréquentent les CPE arrivent mieux préparés à l'école, ce qui accroît leur réussite et leur persévérance scolaires (Laurin et autres, *Pédagogie*, 2015). Si monsieur Chassin devait être élu, il y a fort à parier qu'il fera pression sur le gouvernement pour un désinvestissement de l'État dans le réseau des CPE, puisqu'il est défavorable à l'existence de ce service public.

Nous pouvons conclure que monsieur Chassin nous propose une vision du bien (le commun n'existe pas pour lui) qui repose sur la somme des intérêts particuliers plutôt que sur l'intérêt du plus grand nombre. L'entrée en politique de monsieur Chassin a pour mérite de nous faire réfléchir collectivement sur le bien commun, sur sa définition et sur le modèle de société que nous voulons. Souhaitons-nous un modèle social qui ressemble à celui des États-Unis? C'est ce que nous propose monsieur Chassin. Ou souhaitons-nous préserver le bien commun québécois, legs des générations passées qui ont permis de faire du Québec l'une des sociétés les plus heureuses (et égalitaires) de la planète?

IDÉES

La vente du Saint Jérôme, un imbroglio toxique

HONORABLE SERGE JOYAL

Fiduciaire émérite du CCA
Membre du conseil d'administration du MBAM

PHYLLIS LAMBERT

Centre canadien d'architecture — président-fondateur

Lettre ouverte à la ministre de la Culture et des Communications, M^{me} Marie Montpetit.

La nouvelle que vous vous proposez de considérer sérieusement la demande de classement du tableau de Jacques-Louis David *Saint Jérôme*, déposée par le Musée des beaux-arts de Montréal et le Musée de la civilisation, est une bouffée d'air frais. L'imbroglio toxique entourant la vente de ce tableau, appartenant à la basilique de Québec, et les questions importantes d'intérêt public que cette transaction soulève exigent que vous interveniez et exercez les pouvoirs que la Loi sur les biens culturels et la Loi sur le patrimoine culturel vous accordent pour garder au Québec une œuvre d'art emblématique de son patrimoine religieux. À travers cette affaire qui contient toujours plusieurs zones d'ombre troublantes, c'est la capacité et la volonté politique du Québec de conserver ici les œuvres significatives de son histoire qui sont en cause.

En 2018, avons-nous collectivement les moyens de garder ici les œuvres qui ont fait qui nous sommes? C'est à vous, et à votre gouvernement, qu'il revient de déterminer à la fin comment nos intérêts comme société seront protégés et, en dernier ressort, de trancher et de tracer la ligne.

Qu'on en juge.

Le gouvernement du Québec a toujours été sensible à l'importance des édifices religieux et

de leurs œuvres d'art en procédant à plusieurs classements, et ce, depuis la fin des années 1920. En 1995, le gouvernement crée la Fondation du patrimoine religieux avec un budget de 35 millions, renouvelé depuis régulièrement. De ces budgets, provenant de l'argent public, la basilique de Québec a bénéficié, au cours des ans, de contributions de plus de 2 750 000\$ pour divers travaux, et elle pourra continuer d'y avoir accès compte tenu de son statut d'édifice reconnu d'intérêt patrimonial. Il n'y a aucun risque actuel pour sa bonne conservation.

La basilique a acquis, au fil des ans, un ensemble d'œuvres d'art pour son embellissement et les besoins du culte avec des fonds privés venant des fidèles, avec l'engagement « moral » de les conserver au bénéfice des générations futures.

Argument douteux

Aujourd'hui, les autorités de la basilique expliquent leur décision de vendre ce chef-d'œuvre unique du patrimoine, offert par les sœurs Cramail en 1922, par le fait de devoir assurer « l'avenir de sa mission apostolique ». Or l'argument invoqué pour expliquer la vente est douteux, et le précédent que celle-ci créerait nous dirigerait, à terme, vers une situation intenable. Qu'arrivera-t-il de toutes les œuvres d'art accumulées au fil des ans par les églises? Sont-elles aussi toutes susceptibles d'être vendues au plus offrant pour assister les églises dans leur mission apostolique? Selon ce raisonnement, les œuvres d'art conservées au Musée du Vatican, et qui ne servent pas au culte, devraient-elles aussi être vendues pour les mêmes fins? Pourquoi le pape ne l'a-t-il jamais fait? La réponse coule de source: l'Église, tout comme la basilique de Québec, a une responsabilité culturelle, et c'est pourquoi le gouvernement l'a soutenue financièrement avec des fonds publics.

La basilique de Québec a bénéficié dans le passé de l'argent des contribuables pour son

entretien; elle ne peut aliéner l'une des icônes du patrimoine religieux du Québec sans d'abord honorer son engagement et s'assurer que l'œuvre demeure dans des établissements situés au Québec.

Les autorités religieuses doivent dissiper toute perception qu'elles spéculent en fait sur la valeur financière du patrimoine collectif.

Pour prévenir la vente orchestrée en sous-main par le directeur du Musée des beaux-arts du Canada, une manigance à l'insu du MBAM et du Musée de la civilisation, vous n'avez d'autre choix, Madame la Ministre, pour protéger les intérêts du Québec et éviter ce dangereux précédent, que de reconnaître ce tableau en tant que « bien patrimonial » au sens de la loi et d'exercer tous les pouvoirs que les lois vous accordent pour que cette œuvre de David soit confiée à un musée au Québec qui en assurera la conservation et l'accessibilité.

En 2001, le gouvernement du Québec a décidé une contribution exceptionnelle de plus de 2,6 millions pour acquérir des œuvres de Jean-Paul Riopelle au bénéfice du MNBAQ et du MBAM, certaines prêtées par la suite à la Caisse de dépôt et placement. Le précédent d'une intervention exemplaire existe bel et bien.

Il vous incombe, à titre de ministre, de donner le signal public qu'on ne peut pas transiger les œuvres d'art national comme on marchanderait un tapis dans un bazar. Il faut aussi rassurer tous ceux qui croient encore que faire don à un organisme public d'une œuvre d'art pour la postérité est un geste honorable qui mérite d'être encouragé en leur montrant qu'on peut faire confiance au gouvernement pour faire respecter leur volonté au bénéfice des générations futures.

Peut-être pourriez-vous sensibiliser votre homologue fédérale, M^{me} Mélanie Joly, au fait qu'elle a aussi un rôle à jouer dans la protection des collections nationales, dont on ne dispose pas comme d'une voiture usagée en surplus...

Un tueur près de chez vous

FRANCINE PELLETIER



Plus les détails filtrent à propos d'Alexandre Bissonnette, plus on constate qu'il s'agit de la réincarnation de Marc Lépine des décennies plus tard. Comme son infâme prédécesseur, de qui Bissonnette s'est apparemment inspiré avant d'exécuter son crime, l'homme responsable de la tuerie à la mosquée de Québec répond lui aussi au portrait « type » du tueur de masse.

Il est jeune, mâle, de race blanche et de classe moyenne, un loup solitaire nourrissant à la fois une fascination pour les armes et de profondes rancunes envers la société. Son geste ne tient pas à un coup de tête, à une folie passagère, mais a été au contraire méticuleusement planifié. « Ce n'est pas vrai que je ne me souviens pas. Je me souviens de tout », dira-t-il plus tard.

Comme d'autres avant lui, Alexandre Bissonnette a voulu abattre au grand jour le plus de gens possible. Les tueurs de masse font toujours leur besogne sur la place publique, souvent en plein jour, puisqu'il s'agit essentiellement du sacrifice humain des temps modernes. Bissonnette a même dit regretter ne pas avoir tué davantage de personnes, question d'assouvir sa soif de reconnaissance, son besoin de célébrité morbide. « Comme un enfant qui renverse le damier quand le jeu le désavantage, dit le psychiatre américain James Knoll [le tueur de masse] cherche à détruire d'autres personnes au nom de ses propres besoins ou désirs inassouvis. »

À l'instar de Marc Lépine, Alexandre Bissonnette s'est également intéressé, avant de passer à l'acte, à des groupes féministes. La confirmation qu'il cherchait, lui aussi, une « cause » pour rehausser son geste meurtrier. Comme Lépine, il fait partie de ces tueurs de masse qui cherchent une mission pour mieux habiller leurs sombres desseins. Une façon d'épingler leurs frustrations sur un aspect social qui mobilise beaucoup d'attention — l'attention que justement ils n'ont pas — et aussi de s'assurer d'une célébrité encore plus grande. « Je cherchais la gloire », admettra l'accusé.

Comme le tueur de l'École polytechnique, Bissonnette a donc opté pour le mobile qui risquait de choquer le plus: abattre des hommes musulmans en pleine prière, dans leur lieu sacré, un symbole tout aussi puissant en 2017 que celui, en 1989, d'abattre de jeunes étudiantes en génie, longtemps une chasse gardée masculine.

Il ne faut pas confondre les tueurs de masse avec les « tueurs en série », ce que fait Bissonnette lui-même à en juger ses propos. D'abord, les tueurs en série sont très souvent des psychopathes qui œuvrent tapis dans l'ombre, mus par le plaisir sanguinaire de tuer. Ils ne cherchent ni à attirer l'attention ni à perturber l'ordre social, mais seulement à perpétuer en cachette leurs gestes barbares. Alors que les tueurs de masse cherchent à abattre le plus grand nombre d'un coup — c'est le spectacle qu'ils recherchent et les feux de la rampe qui l'accompagnent —, les Jack l'Éventreur de ce monde ne visent qu'une victime à la fois sans faire de bruit.

La question de la masculinité se pose moins, également, chez ces derniers. Chez les tueurs de masse, des hommes à 96,5%, le besoin de prouver qu'ils sont de « vrais hommes » est souvent central. Comme l'a démontré Marc Lépine et, dans une moindre mesure Alexandre Bissonnette, on assiste ici à une fabulation machiste poussée à son apothéose. Voici de jeunes hommes qui ont eu besoin de littéralement faire exploser leur masculinité au vu et au su de tous, comme pour mieux s'en convaincre.

Alors qu'il y a moins de tueurs en série aujourd'hui qu'il y a 40 ans, les tueurs de masse se multiplient, notamment aux États-Unis, où le culte des armes à feu, pour ne rien dire de la célébrité coûte que coûte, a propulsé le phénomène à l'avant-scène. Un chercheur britannique qui s'est intéressé à la question croit que la question des armes est en fait secondaire à celle de la culture ambiante d'un pays. Les sociétés « tissées serrées » où les gens sont davantage encadrés et soutenus offrent la meilleure protection de ce type de crime, dit-il, citant la Norvège, la Finlande et Israël, des pays où la possession d'armes est quand même élevée, en exemple.

Et le Québec, lui? Qu'est-ce qui explique Marc Lépine et Alexandre Bissonnette, pour ne rien dire de Denis Lortie, Kimveer Gill et Richard Henry Bain? Des hommes qui partagent beaucoup de caractéristiques des tueurs de masse. Il faudra un jour tenter de répondre à la question.

fpelletier@ledevoir.com
Sur Twitter: @fpelletier1

PULITZER À KENDRICK LAMAR

Un choix conforme aux valeurs de l'institution

DANICK TROTTIER

Professeur de musicologie au Département de musique de l'UQAM

La prestigieuse institution léguée par Joseph Pulitzer semble avoir pris tout le monde par surprise en annonçant lundi la remise de son prix musical au rappeur Kendrick Lamar. La catégorie associée à la composition musicale et qui a été créée en 1943, après avoir célébré le canon de la musique moderne avec des remises aux Charles Ives (1947), Walter Piston (1948), Elliott Carter (1960 et 1973) et plusieurs autres, fait de Lamar le premier musicien de la culture pop à recevoir ce prix. Bob Dylan l'a bien reçu en 2008, mais dans la catégorie des mentions qui vient se juxtaposer à la catégorie officielle reconduite sur une base annuelle. Dès lors, le fait que Lamar remporte ce prix est célébré comme une ouverture vers les autres musiques, ici les musiques qui ne sont rattachées ni à la tradition classique ni à la tradition jazz. En cela, le choix de Lamar constitue une avancée hautement symbolique que tout un chacun célèbre comme une juste victoire en faveur des musiques populaires et, qui plus est, de la contribution des musiciens afro-américains au développement de celles-ci.

Dès lors, comme le discours médiatique en fait la démonstration depuis l'annonce du prix et comme les réseaux sociaux s'en font l'écho, la tentative est grande de voir dans cette attribution un geste politique, le propos contestataire des chansons de Lamar et cette reconnaissance entrant ainsi dans une relation symbiotique qui fait sens pour les uns et pour les autres. L'attribution du prix s'inscrit alors dans les transformations sociales et politiques qui affectent les États-Unis des dernières années et que la musique de Lamar met en relief, par exemple le mouvement Black Lives Matter qui a émergé dans la foulée des tensions sociales et des assassinats de jeunes Noirs, et dont la chanson *Alright* de Lamar est devenue l'hymne lors des rassemblements. Ainsi, en concomitance avec les autres gestes posés par des musiciens associés à la mouvance hip-hop, dont la performance de Beyoncé dans les derniers jours à Coachella, le prix accordé à Lamar est interprété dans une perspective homologique: le mouvement de revendication qui a propulsé sa popularité trouve comme équivalent un geste politique en faveur d'un musicien hautement célébré au sein des communautés afro-américaines.

La politique a certes joué un rôle dans l'attribution du Pulitzer à Lamar. Personne ne peut nier que le prix, sous la gouverne de l'Université Columbia, s'est ouvert aux musiciens afro-américains depuis les années 1990, entre autres avec deux prix dans un court laps de temps qui ont fait la preuve à l'époque d'une politique de rattrapage: George Walter en 1996, puis Wynton Marsalis en 1997. Et les mentions spéciales à titre posthume se sont succédé au cours des années 2000, notamment dans le contexte d'une canonicité du jazz: Duke Ellington en 1999, Thelonious Monk en



AMY HARRIS/INVISION/ASSOCIATED PRESS

Le fait que Kendrick Lamar reçoive ce prix en cette année 2018 est plutôt conforme aux valeurs musicales que défend l'institution depuis 1943.

2006, John Coltrane en 2007, et ainsi de suite. En réalité, l'ouverture politique qu'on relie en ce moment au phénomène Lamar est survenue il y a plusieurs années.

Célébrer l'excellence musicale

Dans ce contexte, il convient de remettre les pendules à l'heure quant aux raisons qui ont poussé le comité à choisir ce musicien. Le fait que Lamar reçoive ce prix en cette année 2018 est plutôt conforme aux valeurs musicales que défend l'institution depuis 1943: célébrer l'excellence musicale et la capacité pour un musicien de se renouveler d'un geste artistique à l'autre. Si, du côté des industries associées aux musiques populaires, Lamar a reçu de nombreuses reconnaissances, notamment en lien avec les musiques hip-hop, lesdites reconnaissances, hormis dans des cercles critiques très restreints, n'ont pas souligné la recherche d'innovation musicale qui guide son travail d'un album à l'autre, et dont *To Pimp a Butterfly* en 2015 et *DAMN* en 2017 portent les traces: textes élaborés d'une chanson à l'autre, références à la culture romanesque (par ex. *The Color Purple* d'Alice Walker), présence d'éléments stylistiques propres à l'album concept, intégration d'idiomes propres au free jazz, au

soul et au funk, rencontre des meilleurs musiciens des scènes associées à la côte ouest, etc. Le fait que Lamar soit l'un des musiciens les plus célébrés à l'heure actuelle, et que cette célébrité se traduise par des ventes importantes et une couverture médiatique favorable, tend à jeter dans l'ombre le contexte d'innovation musicale dans lequel sa musique s'enracine, lui qui rejoint d'une certaine façon le courant de la musique expérimentale, le jazz et l'importance d'un travail de studio placé sous la responsabilité d'une équipe de qualité avec un produit pleinement abouti.

En lui remettant ce prix, le Pulitzer vient donc reconnaître cette excellence musicale, par-delà la popularité de l'artiste. Car Lamar, c'est aussi d'une certaine façon l'aboutissement le plus réussi des musiques associées au hip-hop quant à leur capacité de renouvellement stylistique et de synthèse des musiques afro-américaines. Si les Ray Charles, Aretha Franklin et James Brown eurent été tout aussi méritoires à leur époque, la remise à Lamar vient de fait reconnaître l'héritage à la fois du soul et des musiques afro-américaines. Nul doute que le musicien est pleinement à la hauteur de cette distinction, et qu'il continuera de nous étonner dans les prochaines années!

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Robert Dutrisc, (éditorialiste), Michel Garneau et Pascal Élie (caricaturistes), Jacques Nadeau (photographe), Olivier Zuida (chercheur photos); information générale: Isabelle Paré (chef de division et reporter), Stéphane Baillargeon (généraliste), Gérald Dallaire (pupitre), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Jean Dion (sports), Marco Fortier (éducation), Lisa-Marie Gervais (diversité), Pauline Gravel (sciences), Jessica Nadeau (éducation), Alexandre Shields (environnement); information politique: Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Marco Belati-Cirino et Marie-Michèle Sioui (correspondants parlementaires à Québec), Dave Noël (recherche), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec); information culturelle: Guillaume Bourgault-Côté (politiques culturelles), Julie Carpentier (pupitre), Fabien Deglise (livres), Catherine Lalonde (arts vivants), François Lévesque (écarts), Caroline Montpetit (arts vivants), Philippe Papineau (médiats); information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins et Eric Desrosiers (reporters), Benoît Mungger (pupitre); information internationale: Guy Taillefer (chef de division et éditorialiste); section art de vivre: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs); cahiers spéciaux: Aude Marie Marcoux (responsable); équipe numérique: Laurence Clavel, Guillaume St-Hilaire et Geneviève Tremblay (pupitres); correction: Andréanne Bédard, Christine Dumazet et Michèle Malenfant (correctrices); soutien à la rédaction: Amélie Gaudreau (coordonnatrice à la rédaction), Jean-Philippe Proulx (commis); DOCUMENTATION Manon Derome (Montréal), Denise Ledoux (Ottawa); PUBLICITÉ Charleyne Bachraty (adjointe au vice-président), Marlene Côté, Evelyne De Varennes, Amel Elmam, Claire Paquet, Chantal Rainville et Nadia Sebti (directrices de comptes), Alain Tréhou (directeur créativité média), Amélie Maltais (commis aux arts légers), Alessandra Tantalò et Laurence Hémond (coordonnatrices publicitaires); PRODUCTION Caroline Desrosiers, Yannick Morin, Anthony White et Nathalie Zematits. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Jean-François Côté (analyste programmeur), Luc Girard (technicien informatique); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Catherine Gentilcore (coordonnatrice marketing, communications et relations publiques), Sébastien Beaupré (coordonnateur service à la clientèle), Manon Blanchette, Caroline Filion, Nathalie Filion, Isabelle Sanchez (représentées au service à la clientèle); ADMINISTRATION Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Mélisande Simard (adjointe administrative et responsable des ressources humaines), Florentina Draghici (technicienne comptable), Véronique Pagé (responsable du crédit).

ACTUALITÉS

ÉCOLE

SUIVE DE LA PAGE 1

assisté à la rencontre d'information publique du promoteur la semaine dernière.

«Le promoteur est arrivé avec un emplacement et un projet architectural, mais également avec un projet éducatif, les règles d'admission et un modèle de gouvernance.» Ce sont là des compétences généralement réservées aux commissions scolaires, précise-t-elle.

Le promoteur a consulté des experts et des parents pour réfléchir à «l'école de rêve». Et le projet qu'il a présenté est, de l'avis général, tout à fait «inspirant». Mais pour mettre en œuvre cette approche pédagogique qui se veut «innovante et communautaire», le promoteur veut avoir les coudées franches. Et c'est là que le bât blesse.

Hybride privé et public

Le promoteur veut se détacher de la structure de la commission scolaire et avoir une autonomie totale. Il veut embaucher la direction et le personnel à sa convenance. Il veut que l'école ait son propre compte de banque et que la gestion passe par un conseil d'administration, comme dans une école privée.

Dans une lettre ouverte, publiée dans *Le Devoir* samedi, le président de la SDA, Christian Yaccarini, comparait son modèle d'école autonome à celui des centres de la petite enfance (CPE) et réaffirmait sa volonté d'en faire une «école de quartier publique, gratuite et sans test d'admission».

Mais une école publique, au Québec, ça passe nécessairement par une commission scolaire. Qu'à cela ne tienne, Christian Yaccarini demande de rouvrir la Loi sur l'instruction publique.

«On pourrait avoir un changement — un peu comme on l'a fait en santé pour les cliniques

d'infirmières praticiennes spécialisées — qui viendrait dire que le ministre peut aller de l'avant avec un projet-pilote qui sort du cadre habituel, explique le promoteur. Or ne demande pas de refaire tout le système d'éducation...»

« Dangereux précédent »

Or, c'est justement ce que plusieurs craignent. «Ce modèle de gouvernance proposé, c'est un dangereux précédent», soutient Pascale Grignon, du mouvement Je protège mon école publique.

Les syndicats sont également furieux. «Ce n'est pas vrai qu'un promoteur privé va faire entrer des écoles à charte au Québec, dénonce la présidente de la Centrale des syndicats du Québec, Louise Chabot. Ce genre de projet cache d'autres intentions, notamment celles de privatiser l'éducation.»

À la Fédération des établissements d'enseignement privés du Québec, on dit «suivre avec intérêt l'évolution de ce dossier». Et pour cause. «Si le gouvernement décide de modifier la Loi pour permettre à des écoles autonomes d'être financées à 100%, il pourrait y avoir certaines écoles privées qui seraient intéressées par ce nouveau modèle.»

Québec

Questionnée sur l'ouverture du ministre de l'Éducation, Sébastien Proulx, à une modification de la Loi sur l'instruction publique pour permettre à ce projet inusité de voir le jour, son attachée de presse Marie Deschamps reste évasive: «Il n'y a aucun projet déposé à l'heure actuelle, donc...»

Elle affirme que «nous sommes ouverts aux modèles alternatifs dans le respect des lois». Elle invite donc les deux parties — la CSDM et la SDA — à poursuivre leurs négociations et à «déposer leur projet conjoint afin qu'on puisse l'analyser».

Car les ponts ne sont pas encore rompus et les deux parties espèrent toujours en venir à

une entente, même si le projet ne peut se concrétiser dans sa forme actuelle sans une intervention de Québec.

«Je sais bien qu'à la fin, si on veut que notre projet voie le jour, il faut qu'il y ait un deal qui se fasse quelque part, concède Christian Yaccarini. Est-ce qu'on peut avoir un modèle où il y aurait une entente de services avec la commission scolaire ou un projet-pilote sous la tutelle de la CSDM? Il y a des formules qui peuvent s'imaginer, mais là-dessus, il faut une ouverture de la CSDM.»

Ce n'est pas la CSDM qui manque de flexibilité, mais la Loi qui n'est pas faite ainsi, rétorque Catherine Harel Bourdon.

Les choses risquent de bouger un peu lorsque la commission scolaire saura de quels fonds elle dispose pour faire une offre au promoteur pour le terrain. Ici aussi, plusieurs possibilités sont sur la table, que ce soit l'achat d'un terrain ou un bail emphytéotique, par exemple.

Enjeu électoral?

À Québec solidaire, on fustige ce projet d'école hybride. «Rosemont a besoin de nouvelles écoles, pas d'un laboratoire scolaire semi-privé, écrit le candidat à l'investiture dans Rosemont, Vincent Marissal, dans une lettre envoyée au *Devoir*. Le Québec devrait protéger le secteur public, pas l'affaiblir encore davantage.»

QS estime que ce projet constitue «un enjeu de fond en cette période [pré]électorale» et demande à ce que tous les partis prennent position.

L'enjeu risque effectivement de revenir sur la table, à tout le moins dans la circonscription, où Vincent Marissal croisera le fer avec le chef du Parti québécois, Jean-François Lisée. Rappelons que Camil Bouchard, qui a depuis repris du service pour le PQ, a été l'un des instigateurs du projet d'école Angus avec Christian Yaccarini.

Le Devoir

CUBA

SUIVE DE LA PAGE 1

vécu la guerre de guérilla. La biologie humaine a de ces équations certaines que l'âge avancé de la génération des révolutionnaires prédit une fin inéluctable de ce premier projet révolutionnaire du genre conçu au XX^e siècle.»

L'historienne rappelle l'importance du modèle de guérilla pour la gauche latino-américaine. Elle distingue trois legs: un héritage idéologico-théorique concernant la possibilité d'utiliser la violence pour changer les sociétés de manière durable; un héritage stratégique pour fournir des armes et des moyens matériels aux révolutionnaires du continent; et un legs symbolique.

«Selon moi, c'est le plus fort, précise-t-elle. La révolution s'est faite avec des barbus, les cigares à la bouche, des David qui l'ont emporté contre le Goliath américain. C'est le symbole d'une utopie, d'un désir de vivre plus grand, d'un rêve fou, celui d'un petit pays sous-développé qui a résisté à la superpuissance. Un mythe est né, a été cultivé, entretenu, et celui qui prend le pouvoir aujourd'hui à Cuba n'a pas participé à la naissance de ce mythe.»

Peso et peso

Pour les opposants au régime, la perspective devient tout autre. «Les groupes d'opposition à l'intérieur comme à l'extérieur soulignent que l'arrivée du nouveau président ne change pas grand-chose, résume la professeure Jolivet. Dans le sens qu'il incarne la garde directe ou rapprochée de Raúl Castro et que Diaz Canel east un pur produit du PCC dont il a gravi progressivement les échelons politiques. Les détracteurs du régime en place réclament des élections multi-partis et avec plusieurs candidats. Eux réclament des élections démocratiques. Vu de l'extérieur, c'est sûr, ça peut paraître un changement minimal.»

Le changement au sommet se produit dans une situation délicate créée par le refroidissement des relations avec le puissant voisin américain dirigé par Donald Trump, après la courte détenté durant le gouvernement Obama.

Les relations avec le Canada aussi se sont détériorées récemment. Ottawa a commencé cette semaine à retirer les familles des employés de son ambassade à La Havane dans la foulée de la mystérieuse maladie qui a frappé de surdité et d'étourdissements des diplomates américains et canadiens l'an dernier.

Les réformes économiques entreprises sous Raúl Castro posent un autre problème urgent et complexe.

«Ça fait des années que le gouvernement travaille à l'abolition de la double monnaie, du peso cubain et du peso convertible, indexé au dollar, dit la professeure Jolivet. Cette situation monétaire génère d'énormes inégalités dans la société. Que va faire le nouveau président? Va-t-il continuer les ouvertures favorisant l'accroissement d'un secteur privé ou de la propriété privée des maisons? Certainement. Mais après, comment va-t-il gérer le contexte social? Selon la plupart des analystes, il y a peu de chances de voir une transformation radicale du paysage politique et des décisions économiques par rapport à ce qui était déjà en cours.»

Le dirigeant change. La société aussi. La professeure Jolivet appuie sur deux réalités démographiques. D'un côté, les jeunes générations souhaitent s'ouvrir sur l'extérieur, notamment par les nouveaux modes de communication encore contrôlés par l'État. D'un autre côté, la population vieillit et 20% des gens ont déjà plus de 60 ans.

«La pyramide des âges va confronter le régime à la prise en charge de ces retraités. Ils reçoivent des pensions minimes et ne pourront pas subvenir correctement à leurs besoins sans être épaulés par leur famille ou autrement.»

Enfer et paradis

M^{me} Jolivet ajoute un autre clivage économique, cette fois entre une frange de la population plus mobile ou connectée qui peuvent recevoir les précieux dollars de leur famille à l'étranger ou au contact des touristes pour se payer des denrées diverses, des téléphones cellulaires ou encore des voitures et les autres restés dans «l'ancienne Cuba» qui se vit en pesos et est davantage immobile face aux changements récents.

«Selon ce que j'entends, il semble y avoir une certaine démolition, un manque de confiance dans les élites du pays et, au-delà des simples contestations, une certaine apathie», ajoute la professeure Dorais, qui demeure en contact avec des collègues cubains.

Elle ajoute aussitôt qu'elle souhaite que l'on puisse parler de la révolution cubaine en dehors de la dichotomie réduisant l'île soit à un paradis des Caraïbes soit à un enfer des Tropiques.

«On commence à s'en sortir, mais très souvent les historiens tombent dans cette opposition passionnelle. On doit être capable de comprendre les limites de la révolution cubaine, incluant les violations des droits de la personne ou la capacité de changer les structures psychologiques du racisme. Bref, on doit pouvoir critiquer la réalité de cette révolution. En même temps, on doit pouvoir reconnaître l'importance de cette proposition historique de changement radical en la remettant dans le contexte de l'époque.»

Le Devoir



Le terrain sur lequel serait construite l'école du Technopôle Angus à Rosemont.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

CHAGALL

SUIVE DE LA PAGE 1

ment», indique celui qui a aussi fait trois dons majeurs au Musée d'art contemporain de Montréal, «le délai trop court alors que la situation ne semble finalement pas réellement urgente; le fait que la vente se fasse en dehors du pays, que les vendeurs d'art canadiens n'aient pas été approchés, que la commission ira à Christie's, qui n'a ni bureaux ni employés au Canada, mais qui appartient à un Français.»

La loi et son esprit

L'aliénation du Chagall respecte à la lettre les lois et la politique d'aliénation du MBAC. Cette dernière précise que pour vendre une œuvre, celle-ci doit d'abord être proposée aux autres musées. «Si aucun établissement n'achète l'œuvre, le musée peut alors proposer une vente de l'œuvre de gré à gré ou à des enchères privées», lit-on. Pour Miriam Shiel, de la Miriam Shiel Fine Arts à Toronto, cette aliénation n'en est pas moins un «grand fiasco». La marchande spécialisée en art moderne et contemporain argumente: «Primo, le marché privé et les marchands d'art n'ont pas été consultés.» Le musée, rappelle celle qui gère sa galerie depuis 1978, a suivi les recommandations de cinq historiennes de l'art. «Mais qu'est-ce que les historiennes de l'art connaissent du marché actuel de l'art? Ce n'est pas comme si le musée ne nous connaissait pas, nous faisons tous affaire avec lui!»

M^{me} Shiel poursuit: «Deuzio, au moins une

Réactions politiques

La ministre québécoise de la Culture, Marie Montpetit, a précisé mercredi en mêlée de presse à l'Assemblée nationale avoir demandé une procédure accélérée pour le classement patrimonial du tableau *Saint Jérôme*, de Jacques-Louis David, qui fait présentement l'objet d'une course à l'acheteur entre musées. C'est pour financer ce tableau que le MBAC vend un Chagall. «Les recommandations à l'heure actuelle semblent indiquer [que le David] a, de façon assez évidente, une valeur patrimoniale. L'objectif, s'il a une valeur nationale, c'est d'empêcher que ce tableau quitte le Québec, de s'assurer que ce tableau demeure au Québec, et accessible au Québec.»

Mélanie Joly, ministre de Patrimoine canadien, a de son côté estimé «regrettable» que *La tour Eiffel* de Chagall quitte le pays, mais entend «respecter l'indépendance du Musée des beaux-arts du Canada». «Donc, au musée de défendre sa décision», a-t-elle conclu.

demi-douzaine de marchands d'art dans ce pays ont des clients susceptibles et capables d'acheter des œuvres de ce niveau-là. Tertio, on aurait potentiellement trouvé un client qui aurait acheté le Chagall, qui l'aurait ensuite prêté à l'institution avec plaisir, et aurait peut-être même accepté de le céder à son décès, comme don.» C'est sur ces deux derniers

points, selon elle, que la procédure actuelle ne respecte pas l'esprit de la loi.

Mais n'est-il pas vrai que les enchères, surtout celles de Sotheby's et Christie's, surtout celles de mai et de novembre, peuvent permettre d'aller chercher davantage pour une œuvre, de 10 à 30% de plus? «Bien sûr qu'on peut avoir un peu plus d'argent!» Mais la question ici est double, précise la galeriste. Avoir un prix à la juste valeur marchande, certes; mais aussi penser au patrimoine culturel. Garder le Chagall au pays vaut quelque chose. Car comme la grande part des œuvres du MBAC, rappelle M^{me} Shiel, *La tour Eiffel* a été achetée «avec des deniers publics, avec les sous des contribuables. Ces œuvres forment notre patrimoine, elles sont, en quelque sorte, à nous. Bien sûr que c'est possible d'obtenir plus en passant par les enchères internationales, mais il y a toujours un risque, et bonne chance au musée, parce que c'est comme acheter un billet de loterie, et si on va là, pourquoi ne pas juste aller jouer le Chagall à Las Vegas? Les enchères ne sont plus le système transparent qu'elles ont déjà été.»

Tout le dossier soulève plusieurs questions, mentionne M. Bailey, dont certaines touchent les structures d'encadrement des musées. «Que peut-on faire dans un cas de mauvaise gouvernance? Il me semble que le rôle du ministère serait d'agir comme garde-fou? Je ne crois pas qu'un directeur de musée national devrait avoir ce degré d'autonomie. Il devrait être entouré d'un conseil solide, fait de gens solides, capable de remettre en question son autorité. Nous sommes dans un système parlementaire, ici.»

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 1265, rue Berri, 8^e étage, Montréal (Québec), H2L 4X4 ☎ Berri-UQAM Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 Renseignements et administration : 514 985-3333



La rédaction

Au téléphone 514 985-3333
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par courriel publicite@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3452
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340
Par courriel petitesannonce@ledevoir.com